**PROCES VERBAL DU CONSEIL D’ECOLE DU 18/10/2016**

**Les participants :**

Directeur : Patrick CASIMIR

Enseignant (e) s : Sylvie OUSTALET, Corinne REVELEAU, Annick PETIT, Muriel LOUBEAU, Maryse LARPIN, Maryline FAY, Evelyne ZUERAS, Catherine RONDEAU, Stéphanie PIGASSOU, Sylvie RENE, Marie-Laure GRANIER, Hélène FLAMANT, Julie SICARD, Laëtitia CAMPOURCY, Audrey RALLIERES, Corinne SOYER, et Eric JARJANETTE

Parents élèves élus : Stéphanie MENDOZA, Séverine NENY, Audrey LEAL, Ghislain PIGASSOU, Stéphane LEPOIX, Laëtitia EVEN, Audrey PIGOZZO, Stéphanie RENY, Alexis GRONOFF, Laëtitia THIEBOT, Céline LIOZON, Cécile JALADIEU, Hervé COMMENAY, Céline DUMONT

Municipalité : M DEUILHE maire, M PLANCHON adjoint aux affaires scolaires, Mme SOLATGE conseillère municipale

CLAE : Marie-Pierre ASSET, Cyrielle BELBEZE,

Intervenant EPS : M. SANTOUIL

Mme KHLIFI, CLAS

Mme Brigitte ALLEGUEDE, assistante de soins et responsable bus

Absents excusés : M. RESPAUD, IEN, Mme COUFFIGNAL psychologue scolaire, Mme PUECH enseignante spécialisée, M. COULOMIERS DDEN, Mme CHAULIAC parent élue

Préambule :

Le conseil d'école se réunit pour évoquer les questions qui touchent l'école en général. Les questions d'ordre particulier ou relevant du fonctionnement spécifique d'une classe devront être étudiées dans un autre cadre.

Le règlement intérieur est proposé au vote après lecture préalable. Il s'inspire du règlement départemental. Il est adopté à l'unanimité. Il sera diffusé et commenté dans les classes en fonction de l'âge des enfants, puis devra être signé par les élèves à travers la charte de l'école, Leurs parents pourront en prendre connaissance via le blog de l'école et il sera affiché enfin que chacun puisse le consulter à chaque entrée de l'école dans les salles polyvalentes,

**LA VIE DE L'ECOLE**

L'école comprend 16 classes dont 10 en élémentaire et 6 en maternelle. 405 élèves sont répartis comme suit :

PS : 58

MS: 41

GS : 48

CP : 63

CE1 : 49

CE2 : 50

CM1 : 50

CM 2 : 46

Il n'y a pas de changement dans le fonctionnement de l'école ni dans l'organisation.

L'APC est mis en place le lundi et le jeudi de 15h50 à 16h30 afin de permettre à tous les élèves de pouvoir y aller sans l'entrave du ramassage scolaire.

Il n'y a pas de médecin scolaire sur le secteur de St Lys, des procédures sont organisées pour gérer les besoins (PAI, situations d'urgence,).

Sont présents sur l'école : 20 enseignants, 6 ATSEM, un RASED comprenant une psychologue scolaire et 2 enseignants spécialisés, un animateur sportif, une auxiliaire de soins, l'ALAE, les personnels de cantine et les personnels d'entretien.

Il y a également des personnels qui contribuent au bon fonctionnement de l'école, tels que les services municipaux (CCAS, MJC, entretien des bâtiments, jardin, services techniques, service informatique, comptabilité, espace culturel) ainsi que les élus, qui nous attribuent les moyens de fonctionnement.

**LES NOUVEAUTES DE CETTE ANNEE**

De nouveaux programmes sont à mettre en œuvre cette année du CP à la classe de 3ème, la scolarité est composée de 4 cycles de trois ans de la classe de petite section à la fin du collège, le cycle 1 est composé des classes de maternelle, le cycle 2 se déroule sur le CP, CE1, CE2, le cycle 3 CM1, CM2 et 6ème, le cycle 4 durant les trois dernière année du collège, enfin un nouveau livret scolaire unique sera mis en place , cet outil sera le même sur l'ensemble du territoire national, prenant en compte à la fois les nouveaux programmes et le socle de compétence qui est poursuivi tout au long de la scolarité obligatoire,

**PROJET D'ECOLE 2014-2018 : POINT D'ETAPE**

L’ensemble des actions sont engagées, quelques exemples permettent d'illustrer et de rappeler les trois axes retenus (travail spécifique sur le lexique en maternelle et cette année en élémentaire, sur la lecture et l'écriture en élémentaire, sur le vivre ensemble en coopération avec les personnels d'entretien,)

Pour rappel, le projet d'école prend bien évidemment en compte les programmes, mais au delà, il est le fruit d'un travail collectif et coordonné au service des élève. Il consiste en un travail permettant d'améliorer la continuité, la cohérence dans le fonctionnement de l'école, il fédère l'équipe enseignante autour d'actions spécifiques visant à favoriser la réussite des élèves,

Les actions autour de la culture se poursuivent ainsi que le Vivre ensemble qui doit rester toujours présent.

**LES PROJETS DE CLASSE**

Les divers projets engagés par les classes sont présentés :

* Action « Tatoulu »
* Spectacles à Odyssud
* spectacle jeunesse musical de France
* Projections au cinéma
* Classes découvertes (10 classes envisagent des projets)
* Activité piscine pour 6 classes. 11 séances seront menées à Aqualudia à Muret grâce à la participation des parents agréés.
* Des sorties à la journée sont aussi évoquées (Village gaulois, Asinerie d'Embazac,...)

**TATOULU : la journée de rencontre annuelle se déroulera le samedi 20 mai, il faudra éviter toute autre manifestation ce jour là,**

**TRANSPORTS  et SANTE: Mme ALLEGUEDE**

* En cas de retard, les familles doivent contacter la mairie qui est systématiquement informée les problèmes de transports,
* PAI : Les parents des enfants concernés doivent ramener les documents dans les plus brefs délais avec les médicaments valides pour l'année scolaire,

**Intervenant EPS : M SANTOUIL**

* Les interventions ont lieu uniquement en élémentaire, le programme des interventions peut être retrouvé sur le site de la mairie,

Ces actions de M Santouil vont au delà du temps scolaire puisqu'il propose des activités dans le cadre des TAE ainsi que du CLSH,

# CLAS : Mme Khlifi

#### - le Clas accueille des élèves du premier degré et du collège proposant des activités aux enfants et faisait du lien avec les familles aux côtés de l'école les activités sont proposées deux fins d'après midi ainsi que le mercredi après midi,

**ALAE : EFFECTIFS, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

Les effectifs (maternelle et élémentaire) accueillis matin, midi et soir sont présentés, ainsi que l’organisation des TAE.

Les parents souhaitent que les informations pour le clsh durant les vacances soient mieux diffusées notamment pour les élèves qui prennent le bus. Les parents souhaiteraient que les élèves puissent accéder à la cantine par niveau de classe et non par classes.

Demande sur les retours de la qualité des repas : est-ce mis en place : réponse des directrices positives.

Une commission menue se tiendra le 17 novembre et les parents élus recevront une invitation.

Les parents demandent un meilleur contrôle des entrées dans l’école, les directrices répondent que des mesures sont mises en place pour y veiller.

**HYGIENE** : les sanitaires de l’école sont nettoyés deux fois par jour, l’absence de savon ou de papier, vient de comportements inadaptés de certains élèves, le contrôle de ces lieux est délicat. Des actions autour de la propreté des lieux collectifs ont déjà été menées dans les classes avec les personnels d’entretien, il sera à reconduire.

# LES ACTIONS PREVUES PAR LES PARENTS D'ELEVES

# Un accord des deux groupes d’élus est reconduit comme l’an passé au sujet de l’affichage et des communications vers les familles.

* Proposition de la liste des parents non constituée en association : Vente de chocolats et d’autres actions sont en cours de réflexion.
* Les parents de l’association Tabarlys : ont procédé à des ventes de gâteaux et bonbons à la sortie de l’école pour Halloween, ils renouvelleront la fête de fin d’année. Ils souhaitaient mener des actions pour accompagner le marc hé de Noël mais compte tenu du contexte actuel, le directeur n’engagera pas cet événement, peut être sera-t-il conduit sous une autre modalité. Enfin pour information, un lien pourrait être établi avec une association qui propose des ateliers autour de l’espace « spacio bus » qui mène des actions gratuites.

# LE STATIONNEMENT : il est demandé à tous les personnels de l’école de stationner sur le parking qui leur est dévolu.

#  LA SECURITE :

# Conformément aux préconisations institutionnelles, deux exercices ont été menés depuis la rentrée : évacuation incendie (3 à 4 minutes pour que tous les élèves soient réunis sur les points de rassemblement.)

# L’exercice PPMS intrusion a permis de se livrer à un premier bilan des besoins pour gagner en efficacité, un travail est engagé avec les élus et les services de la mairie. Les scénarii qui seront mené au fil du temps permettront de développer les meilleures procédures et d’apporter les modifications matérielles nécessaires préservant à la fois le bon fonctionnement de l’école et la sécurité des élèves.

# Un échange a été également engagé sur des solutions à envisager pour vérifier l’entrée des parents en maternelle ou sur le temps périscolaire.

# Pour être cohérent, les élèves et les parents ne pourront entrer dans les classes ou les locaux scolaires hors Alae sans rendez-vous avec une enseignante ou autorisation du directeur. Les principes de sécurité sur temps scolaire doivent aussi s’appliquer sur les temps Alae et Alsh.

# Il a été aussi engagé un échange sur la sortie des élèves avec le rappel des textes qui régissent ce moment, trop de parents arrivent en retard à 15h45 ou 16h30 pour venir chercher leur enfant côté élémentaire, un rappel sera adressé aux parents d’élèves élémentaire pour leur rappeler leur responsabilité. Leur retard impacte les activités prévues au-delà des horaires de l’école.

# Fin de la séance 20h15